

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ? DÉSUÉTUDE PLANIFIÉE ?

Le concept visant à mettre en œuvre un ensemble de techniques afin de réduire la durée de vie des produits et, ainsi, en augmenter le taux de remplacement fait débat depuis maintenant un bon nombre d'années.

Quoi qu'il en soit, cette pratique existe encore belle et bien et l'ampleur de ses conséquences sur l'environnement reste plus que préoccupante.

Les solutions permettant d'éviter l'impact négatif doivent être encouragées. Ces solutions existent et peuvent encore être mieux développées.

LA DIFFICULTÉ
PRINCIPALE POUR
UN INGÉNIEUR



C'EST DE CALCULER
LES RÉSISTANCES



DE TELLE MANIÈRE QUE
LA PANNE SURVIENNE...

...JUSTE APRÈS
L'ÉCHÉANCE
DE LA GARANTIE



TROMPERIE VIS-À-VIS DU CONSOMMATEUR

Il apparaît de plus en plus évident que le modèle économique entretenu par l'obsolescence prématurée de nos appareils et autres produits de notre consommation n'est plus en accord avec nos modèles actuels de développement durable. De plus, il est, aujourd'hui, perçu par le consommateur comme une tromperie complotiste.

CONSÉQUENCES

- Images de marques et des avancées technologiques ternies ;
- Impact environnemental négatif à la production (fer, alu, tantale & autres métaux rares) ;
- Impact environnemental négatif lié au surplus de déchets produits.



PISTE DE SOLUTIONS

- Rendre illégale toute mise en œuvre d'obsolescence programmée et contraindre les fabricants à augmenter la durée de vie et de garantie de leurs produits ;
- Lier la possibilité de distribution sur le marché européen à un certificat de conformité incluant notamment une obligation de rendre disponible toutes pièces utiles aux réparations durant minimum 10 ans, de rendre accessibles les documentations techniques, de promouvoir les services après-ventes... ;
- Création d'un indice de réparabilité ;
- Sensibiliser les consommateurs à l'impact global de chaque remplacement éventuel ;
- Encourager les réseaux de réparation locale ;
- Promouvoir le réemploi des appareils ;
- Réduire le taux de TVA pour les services à valeur écologique ajoutée (TVeA: Taxe sur la Valeur écologique Ajoutée).

ET SI ON RÉPARAIT ↻

Situé à Bruxelles, **ET SI ON RÉPARAIT** est un atelier de réparation et dépannage pour les PC, l'audio, la vidéo, les TV et multimédia.

Forte d'une expérience de plus de 30ans, **ET SI ON RÉPARAIT** donne à sa clientèle les moyens de profiter de leur équipement plus longtemps tout en leur garantissant une bonne performance.

Autrement dit, dans nombre de cas, **ET SI ON RÉPARAIT** repousse les limites imposées par cette tendance qu'ont les fabricants à fournir du matériel qui, il faut le dire, semble aux yeux du consommateur, de plus en plus fragile et de moins en moins fiable.

ET SI ON RÉPARAIT ↻

Avenue de Jette 89 1090 Bruxelles  02 420 02 62

Nous suivre

